MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Réhabilitation d ' un entrepôt en un laboratoire de boulangerie et en un restaurant.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination
SCI JDC LOCATIONS

Raison sociale
JDC LOCATION

N° SIRET
4 2 9 9 1 8 8 8 1 0 0 0 2 1

Type de société (SA, SCI...)
SCI

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom
JANIN

Prénom(s)
CHRISTIAN

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique n°41	+ DE 50 places de parking

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☑ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la réhabilitation de deux bâtiments existants situés au lieu-dit Lemarais, sur la commune de Viuz-en-Sallaz (74250), parcelles cadastrales section D 2390, 2392, 2396,488, 489, 503, 505, 501,502, 2437, 536, 3988, 486, 2438, 2435, 504, 535, 534,537, 2394, 2398, 2436 . L ' un des bâtiments sera destiné à l ' installation d ' un laboratoire de fabrication de produits de boulangerie et l ' autre à un restaurant de catégorie 5. Le site comprend également des aménagements extérieurs : voiries, stationnements, zones de déchets. Évacuation d ' un cabanon métallique au sud -est du tènement. Traitement paysager accompagnera ce projet.

4.2 Objectifs du projet

L ' obejectif de ce projet est de recentralisé toute la production des boulangeries « JAMNIN» pour l ' optimisation de la production et la gestion des flux (livraison chargement dechargement et prelèvement du tri)
(cf notice descriptive)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Travaux intérieurs
- Mise en conformité des locaux selon les besoins de production alimentaire et de restauration (- Réfection des sols, murs, plafonds, réseaux électriques et de plomberie (- Aménagement des espaces de production, stockage et circulation (- Installation des équipements nécessaires à l ' exploitation (fours, ventilation, chambres froides, etc.)

Travaux extérieurs
- Mise en conformité des réseaux (ELEC, AEP, EU)
- Réaménagement des voiries internes et zones de stationnement (- Création d ' une aire de gestion des déchets avec compacteurs (DIB et cartons) (- Installation de bacs à graisse (restaurant) et bacs à hydrocarbures (eaux pluviales)
- Aménagement des espaces vert/

Travaux réglementaires
- Mise en conformité du restaurant avec les normes ERP (accessibilité, sécurité incendie) (- Intégration des exigences ICPE pour l ' activité de boulangerie

Durée estimée des travaux
Les travaux sont prévus sur une durée de 6 à 8 mois, hors aléas climatiques ou logistiques.(cf

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Phase d ' exploitation
Le laboratoire fonctionnera en horaires de jour et de nuit.
Le restaurant assurera un service le midi et soir.
La maintenance des tours réfrigérées se feront à l ' arrière du bâtmient.
Les livraisons (charment des produit decharment etc..) et opérations de tri organisé à l ' arrière du bâtiment sur des accès logisitique dédié.

Phase de démantèlement
En fin d ' exploitation les installations porront être intégralement demontés et les réseaux neutralisés.(cf notice descriptive)

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
superficie total du tènement Surface réamenagé des batiments Surface des voiries aménagées	32 905m2 3284,88m2 8580,26m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit : Le marais

Localité : Viuz en Sallaz

Code postal : 7 4 2 5 0 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 0 6 ° 2 3 ' 3 2 " E Lat. : 4 6 ° 0 8 ' 4 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU simplifié N°3 d ' Octobre 2022

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☑ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☑	☐	PPRN en vigueur
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☑	☐	approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☑	☐	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☑	☐	En provenance des Carrières Rossetto à proximité du site

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☑	☐	Partiellement pour la réalisation d ' une aire de stationnement uniquement en zone agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☑	☐	L ' activité implique la manipulation de denrées alimentaires, pouvant entraîner des risques de contamination, d ' allergènes et de gestion des déchets.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☑	☐	L ' activité est soumise à la réglementation sanitaire (HACCP, hygiène, contrôles), assurant la maîtrise des risques pour la santé publique.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Partie laboratoire :Les livraisons de matières premières, l ' acheminement des produits finis dans les différents points de vente, le déplacement des employés et le transport des compacteurs de déchet. Partie Restauration: Déplacement de la clientèle
	Est-il source de bruit ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☑	☐	Des odeurs sont émises lors de la cuisson des produits, généralement agréables mais considérées comme des rejets atmosphériques
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☐	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☑	☐	Les rejets atmosphériques comprennent principalement des poussières de farine émises lors de la manipulation, des vapeurs d ' eau issues de la cuisson, ainsi que des odeurs caractéristiques des produits en cuisson. Si les fours fonctionnent au gaz, des gaz de combustion (comme le CO et les NO) peuvent aussi être émis.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☑	☐	Le laboratoire de boulangerie rejette principalement des eaux usées issues du nettoyage et de la préparation alimentaire, contenant des résidus de farine, de graisses et de produits d'entretien.
	Si oui, dans quel milieu ?	☑	☐	Les rejets se feront dans le réseaux d ' assainissement collectif en passant d ' abord par des séparateurs de graisse.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☑	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	- Déchets non dangereux : majoritaires (restes alimentaires, emballages, produits périmés). - Déchets dangereux : en petite quantité (produits de nettoyage, huiles usées). - Déchets inertes : rares, généralement liés à des travaux ponctuels (gravats, carrelage).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les interventions portent uniquement sur l ' aménagement des bâtiments existants la réorganisation des voiries, des aires de stationnement, la mise aux normes des réseaux d ' assainissement, de gestion des déchets et des travaux paysagers. Le projet implique des remblaiements localisés par apport de matériaux inertes, sans terrassement profond.

Des mesures d ' évitement, de réduction et de gestion ont été intégrées au projet pour limiter les impacts environnementaux :

- Remblaiement maîtrisé sans excavation lourde ;Revêtements perméables pour limiter l ' imperméabilisation ;Mise en place de systèmes de prétraitement (bac à graisses, microstation) ; Gestion rigoureuse des flux (circulation, livraisons, accès sécurisés) ;Aires de tri et de collecte des déchets valorisables et biodégradables ;Haies pour l ' intégration paysagère.

Le réemploi du site existant permet de limiter l ' artificialisation et les coûts environnementaux. Les impacts temporaires du chantier (poussières, bruit, circulation) seront limités dans le temps (6 à 8 mois) et suivis. Aucun impact résiduel notable n ' est attendu après la mise en œuvre des mesures prévues. (cf notice descriptive)

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les arguments justifiant la dispense d ' évaluation environnementale sont les suivants :
- Projet implanté sur un site déjà artificialisé et bâti comprenant que les aménagements ;
- Aucune extension d ' urbanisation ni artificialisation nouvelle ;
- Réutilisation des infrastructures existantes (voirie, réseaux, plateformes).
- Impacts temporaires faibles et localisés (bruit, poussières) ;
- Aucun rejet industriel ni émission significative.

Site hors de toute zone à enjeux écologiques (Natura 2000, ZNIEFF, site classé) ;
- Aucun risque naturel ou technologique identifié.

Conclusion : Le projet ne présente ni effet notable sur l ' environnement, ni situation de

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☑
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☑
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☑
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☑
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom JANIN

Prénom CHRISTIAN

Qualité du signataire DIRIGEANT

À VIUZ EN SALLAZ

Fait le 17/06/2025

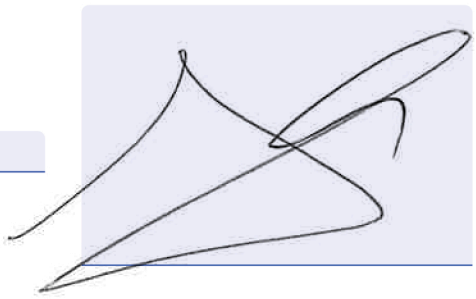

Signature du (des) demandeur(s)